

Station Galliéni : Alerte amiante !

A compter de ce mercredi 8 avril et ce jusqu'au mardi 12 mai 2026, la station Galliéni ferme ses portes. Annoncée comme une modernisation de la station, cette fermeture est liée à la découverte d'amiante dans la station. Elle se fait pourtant en catimini. Or rappelons-le l'amiante est un produit mortel !

Nous déplorons la gestion de cette découverte. En effet, en janvier, des agents RATP repéraient des sacs siglés A posés sur le quai A pour amiante. Solidaires RATP lançait alors une énième alerte. Mais la RATP est restée muette jusqu'à l'annonce de la fermeture de la station en réunion du Comité Social Economique (CSE) le 12 mars. En menant l'enquête, le syndicat s'est rendu compte que l'amiante concerne l'ensemble de la station. Solidaires a recensé tous les trous de carrelage qui laissent apparaître la colle amiantée, qui s'est détériorée par manque d'entretien au fil du temps. C'est ce caractère à l'air libre et détérioré qui libère les particules qui nous mettent en danger.

Or à ce jour, le plan amiante (c'est-à-dire son retrait) ne concerne qu'une partie de la station alors que celle-ci a été construite de la même façon dans son ensemble (des faïences marrons et du carrelage).

Que va-t-il advenir du reste de la station notamment à sa réouverture ? Quelle sécurité et quelle santé pour les usager-es et travailleur-ses demain ?

Le public doit être informé de la situation et l'état de la station ! Par ailleurs, il semble nécessaire que des réunions d'information se tiennent avec les usagers sur la situation.

La prise en compte de l'amiante est une question de santé publique ! La responsabilité de la RATP comme des pouvoirs publics est engagée d'autant plus dans un espace pollué comme celui de la Porte de Bagnole-Galliéni, le plus gros échangeur routier de l'Île-de-France. Une nouvelle fois les habitant-es de la Seine-Saint-Denis se retrouvent délaissé-es, sans information et mis-es en danger.

**La vie des usager-es et des travailleur-ses
valent plus que leurs profits !**

Bobigny, le 7 avril 2026